



Berne, **24 SEP. 2012**

Destinataires

Partis politiques

Associations faïtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faïtières de l'économie

Autres milieux intéressés

**Modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier):
ouverture de la procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Le 21 septembre 2012, le Conseil fédéral a chargé le DFJP de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de modification du code civil suisse (enregistrement de l'état civil et registre foncier).

La procédure de consultation a lieu **jusqu'au 21 décembre 2012**.

Le projet a pour but de procéder à des adaptations dans le domaine des registres du droit privé. Il s'agit de réorganiser l'exploitation et le futur développement du registre informatisé de l'état civil (« Infostar ») et de placer ce dernier sous l'entière responsabilité de la Confédération, de permettre l'utilisation du numéro d'assuré AVS en tant qu'identifiant des personnes dans le registre foncier ainsi que de permettre la réalisation de certaines applications du registre foncier informatisé par un organisme responsable de droit privé.

Nous vous remettons ci-joint le projet de modification du code civil (enregistrement de l'état civil et registre foncier) et le commentaire qui s'y rapporte. Vous pouvez également télécharger l'ensemble de ces documents à l'adresse suivante :

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Vous pouvez adresser votre réponse à l'adresse suivante: Office fédéral de la justice, Bundesrain 20, 2003 Berne. Nous vous serions obligés s'il vous était possible de nous adresser également votre réponse par voie électronique à l'adresse suivante: egba@bj.admin.ch

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.


Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale

Documents joints:

- Projet d'acte et rapport explicatif (all, fr, it)

ZH, LU, UR, SZ, OW, NW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AR, AI, SG, AG, TG: all

VD, NE, GE, JU: fr

BE, FR, VS: all, fr

GR: all, it

TI: it

- Liste des destinataires (all, fr, it)